

AB Coaching

Nos coachs AB expérimentés vous guident pas à pas pour travailler de manière préventive à une meilleure santé animale, et ainsi réduire l'utilisation d'antibiotiques sur votre exploitation. De cette manière, nous vous aidons non seulement à respecter les exigences légales, mais nous travaillons ensemble à une exploitation saine, productive et durable.

Pourquoi AB Coaching® est une bonne idée

En tant qu'éleveur, vous visez des animaux en bonne santé et des résultats optimaux. AB Coaching se concentre sur des mesures préventives telles que la biosécurité, l'hébergement, le climat, l'alimentation et la (auto)vaccination. Grâce à notre approche personnelle et ciblée, nous travaillons avec vous pour améliorer la santé animale, réduire les maladies, diminuer les coûts et rendre l'usage des antibiotiques plus efficace, sans compromettre le bien-être des animaux ni les performances de production.

L'accompagnement commence toujours par un entretien individuel afin de dresser un état des lieux de votre situation, de vos objectifs et de vos attentes. Ensuite, nous déterminons ensemble la forme d'accompagnement la mieux adaptée à votre exploitation. Pendant le processus, nous analysons notamment les rapports périodiques sur les antibiotiques et travaillons avec vous et votre vétérinaire d'entreprise pour établir un plan d'action concret et spécifique à votre exploitation. À la fin, vous recevez un rapport complet avec des informations précieuses et des recommandations pratiques. Si l'accompagnement est obligatoire, nous veillons évidemment à ce que le processus et les rapports respectent pleinement les exigences légales, tout en prenant en compte vos besoins et objectifs.

À quoi pouvez-vous vous attendre ?

- Un entretien de découverte pour clarifier vos attentes et objectifs.
- Une explication détaillée et une évaluation des rapports périodiques sur les antibiotiques.
- Un accompagnement personnalisé pour établir un plan d'action spécifique et réalisable.
- Un suivi régulier avec évaluation et ajustement du plan d'action.
- Un rapport final complet sur le parcours de coaching.

Pourquoi choisir AB Coaching de DGZ ?

- **Collaboration personnalisée.**
Chaque exploitation est différente. C'est pourquoi notre accompagnement est entièrement adapté à votre situation. Le coach AB travaille en étroite collaboration avec vous et votre vétérinaire d'entreprise pour un usage rationnel des antibiotiques et des performances animales optimales, en veillant constamment au bien-être des animaux.
- **Coachs AB expérimentés et compétents.**
Nos coachs AB possèdent une expertise approfondie dans le secteur. Ils connaissent parfaitement les défis des éleveurs et ont déjà accompagné avec succès de nombreuses exploitations vers un cheptel plus sain et un usage responsable des antibiotiques. Plusieurs de nos coachs ont suivi la formation de coach AR reconnu, ce qui nous permet également de proposer un accompagnement conforme aux exigences légales pour les entreprises devant suivre un coaching obligatoire.
- **Regard neuf et objectif.**
En tant que partenaire externe, nous observons votre exploitation avec un regard ouvert et objectif. Nous pouvons ainsi identifier des points qui vous semblent peut-être évidents mais qui ont un impact sur la santé animale et l'utilisation des antibiotiques.

- **Indépendant et fiable.**

Chez DGZ, vous bénéficiez d'un accompagnement honnête et indépendant. N'ayant aucun intérêt commercial lié à l'usage des antibiotiques, nous pouvons vous conseiller objectivement, en privilégiant ce qui est bon pour votre exploitation et la santé de vos animaux.

- **Clarté et aperçu global.**

Lors de nos visites, nous utilisons **FarmFit** pour cartographier observations, analyses et actions de manière claire. Ainsi, vous recevez un rapport final pratique et synthétique, facile à partager avec votre vétérinaire et d'autres conseillers.

Tirez le meilleur parti de votre exploitation avec moins d'antibiotiques dès aujourd'hui.

Pour plus d'informations ou pour demander un entretien de découverte, contactez-nous à helpdesk@dgz.be ou au 078 05 05 23.